

“ Et ce matin, avant de venir à l'école, qu'as-tu pris comme déjeuner ? ”

“ Il n'y avait rien à la maison. ”

Le pauvre enfant répondait sans fausse honte, avec un naturel qui laissait voir que plus d'une fois il avait dû se diriger vers le Patronage sans autre réconfort que l'espérance de trouver un morceau de pain en route. Ce jour-là ses forces l'avaient trahi.

Le professeur logeait avec sa femme au Patronage même ; cette bonne ménagère eut bientôt guéri le malade sans autre remède que quelques beurrées.

On reproche parfois aux dames d'être bavardes ; peut-on le faire sans injustice, surtout quand elles s'occupent de charité ? L'infirmière improvisée trouva, certainement sans aller au-devant, l'occasion de parler de son malade à une demoiselle Métivier. Cette personne vouée aux bonnes œuvres fut touchée par le récit d'une pareille misère : elle devina que cette souffrance de la faim devait être commune parmi des enfants aussi pauvres. Quelle belle œuvre que de nourrir ces pauvres petits ! Ne sachant comment réaliser son projet, elle alla demander conseil à une religieuse de l'Hôtel-Dieu, digne sœur d'un frère dont le nom restera uni à la fondation et surtout au développement du Patronage. On décide d'intéresser quelques dames charitables à cette œuvre nouvelle et d'obtenir de chacune d'elles un pain par mois.

Dorénavant les enfants pauvres pourront au moins apaiser leur faim. Un morceau de pain sec est bien peu de chose, mais comme il paraissait savoureux à ceux qui attendaient le repas de midi pour prendre leur première nourriture ! Les enfants étaient si heureux qu'ils ne pensaient pas à demander autre chose. Comment ce repas sommaire s'est-il changé en dîner complet ; qui donc a eu l'idée d'ajouter la soupe, la viande et les légumes ? C'est ce que je vous raconterai une autre fois.

A. NUNESVAIS, Ptre.

N. B. — Depuis cette époque l'Œuvre du Pain n'a cessé de fonctionner au Patronage ; mais l'Œuvre étant trop pauvre pour aller avec cheval et voiture solliciter la charité, des dames se chargent de recueillir en argent la contribution des personnes qui veulent nourrir les enfants pauvres. — Des indulgences ont été accordées en faveur des personnes qui font partie de l'Œuvre du Pain.